

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2017

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille dix-sept, le quinze décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, PERROT Christian, Adjoints
Mmes DESCOUT-SAUVAGE Séverine, DOUARD Maryline, LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, PECHER Arlette, MM. DESFORGES Damien, DESIRE Serge, GUERINEAU Jean-Pierre, PASQUET Pascal, REDON Stéphane

EXCUSÉ AYANT DONNÉ POUVOIR : M. DEVAUX Fabrice pouvoir à M. DAUGERON François

EXCUSÉ : M. BOURY Edouard

Madame PECHER Arlette est nommée secrétaire de séance.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire ouvre la séance et fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 3 novembre 2017.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 21 NOVEMBRE 2017

La commission réunie le 21 novembre propose de réaliser les travaux et acquisitions énumérés ci-dessous en retenant les devis suivants :

- Devis de l'entreprise GOUSTILLE, d'un montant de 4 612,04 € HT pour l'installation d'une climatisation dans la salle de musique et d'un montant de 10 581,35 € HT pour la climatisation de l'accueil périscolaire.

Le Conseil municipal valide la proposition de la commission par 13 voix pour et une abstention.

- Devis de l'entreprise GOUSTILLE d'un montant de 1 642,94 € pour le chauffage de la salle multi-activités élémentaire de l'école Emile Chenon.

Le Conseil municipal valide la proposition de la commission à l'unanimité.

- Devis de l'entreprise BASTARD, d'un montant de 7 950 € HT, pour l'acquisition d'un broyeur d'herbe et d'un jeu de masses pour les roues du tracteur.

Le Conseil municipal valide la proposition de la commission à l'unanimité.

- Devis de l'entreprise Berry Concept élagage afin d'abattre les peupliers au Pont Rouge, pour un montant de 3 080 €.

Le Conseil municipal valide ce devis à l'unanimité.

-

Pour les travaux prévus dans la rue des Canards, un accord a été trouvé avec le riverain. La commune ferait l'acquisition d'une bande d'alignement pour un montant de 350 €.

La prochaine réunion de la commission travaux est fixée le samedi 20 janvier à 9h.

III- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FINANCES DU 27 NOVEMBRE 2017

La commission finances a suivi la réunion avec le bureau d'étude IRH chargé du dossier sur les travaux de la station d'épuration et du réseau d'assainissement. Des précisions techniques ont été apportées sur le choix à faire entre la réhabilitation ou la construction d'une nouvelle station d'épuration. Lors de la commission finances, il a donc été présenté financièrement les différentes hypothèses qui sont aujourd'hui soumises aux membres du Conseil municipal.

Au vu des financements et du risque de ne pas garantir la solidité des bassins en béton pour une trentaine d'années (durée de vie d'une station), le Conseil municipal choisit de prendre une décision de principe pour la construction d'une station d'épuration neuve par 13 voix pour. Toutefois, il est décidé de demander à IRH de préparer un appel d'offre avec une variante pour la solution de rénovation du génie civil. Le conseil fera le choix de la solution définitive aux regards du résultat de l'appel d'offre.

Aussi la commission finances, dans la perspective de ces travaux importants propose d'augmenter les tarifs du service assainissement de 5% en 2018.

Les autres tarifs subiront une hausse de 1,5 à 2% sauf ceux du camping qui restent identiques.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité ces propositions.

Enfin, considérant que l'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit l'amortissement des fonds de concours versés à des organismes publics, le Conseil municipal décide d'amortir à compter de 2017 et sur une durée de quinze ans, l'aide financière de 16 000 €, versée au Département de l'Indre en 2015, 2016 et 2017 pour la participation aux travaux du self du collège Louis Pergaud.

IV- INDEMNITÉ DE CONSEIL

Le Conseil municipal décide de continuer à demander le concours du comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur pour assurer des prestations de conseil et de lui accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an. Pour rappel, cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Madame Marie-Hélène BORDERAS, comptable des finances publiques.

V- DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil municipal décide de ne pas donner suite aux demandes de subvention d'Indre nature et de la Ligue des Droits de l'homme.

VI- LEGS DURAND

Dans le cadre du legs de M. Durand, le Conseil municipal accepte de vendre à Madame LORY, la part détenue dans la SCI du 3 rue Jules Amirault à Châteauroux pour un montant de 1 000 €.

VII- PROJETS

Les Terriers : l'atelier Géo Concept ayant rendu son étude, celle-ci est présentée aux membres du Conseil municipal. Malgré quelques précisions à apporter, le Conseil municipal décide de poursuivre ce projet et donne l'autorisation à Monsieur le Maire de chercher des financements.

Maison médicale : des lots ayant été déclarés infructueux lors de la première consultation des entreprises, une nouvelle commission d'appel d'offres a prévu de se réunir le 20 décembre prochain.

VIII- QUESTIONS DIVERSES

Révision du PLU : la communauté de communes a retenu le commissaire enquêteur pour la réalisation de l'enquête publique, elle se déroulera du 29 janvier au 28 février 2018.

Tambour de ville : la distribution s'effectuera du 21 au 24 décembre 2017.

PAROLE AUX ADJOINTS

Christian PERROT : après avoir vu la tombe de Jacques TATI dans le cimetière de St-Germain en Laye, il propose au Conseil municipal de faire réaliser une plaque de reconnaissance de la commune pour orner la tombe du cinéaste qui a donné à Sainte-Sévère une renommée internationale.

Gaston LANGLOIS : il soumet au Conseil municipal qui accepte, d'autoriser le SDEI à venir présenter sa nouvelle compétence « éclairage public ».

AGENDA :

17/12/2017 : Assemblée générale des donneurs de sang

19/12/2017-14h30 : Coordination gérontologique salle Sophie Tatischeff

20/12/2017-16h : Fête de Noël de l'ALSH

18h30 : Pot de remerciements des bénévoles des 70 ans de Jour de fête

21/12/2017-15h : Fête de Noël de l'école

22/12/2017-16h : Fête de Noël de la garderie

12/01/2018-18h30 : Vœux du maire

13/01/2017 : Assemblée générale de la FNATH

21/01/2018-15h : Galette des anciens

27/01/2017 : Réunion association des Anes en Berry

02/02/2018-20h : Conseil municipal

Séance levée à 23h45

Le Maire,
François DAUGERON

